

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni à Roissy – Charles de Gaulle les 28 et 29 janvier 2019.

Le comité national prend acte de l'avancement des négociations entre les États et la Commission européenne concernant le prochain plan de performance RP3 (2020-2024). Il constate que les principes fondamentaux de RP2 y sont repris.

Le comité national et la cellule Europe du SNCTA seront particulièrement vigilants à ce que le plan RP3 permette à la DSNA de continuer à financer la modernisation technique ainsi que les recrutements des contrôleurs aériens et des fonctionnaires nécessaires pour relever le défi de la forte croissance actuelle et prévisionnelle du trafic aérien.

Le comité national s'alarme des conséquences de cette croissance dans un contexte de sous-effectif dans les organismes de contrôle :

- nette dégradation de la qualité du service rendu (3,4 minutes de retard par vol prévues au niveau européen) ;
- forte dégradation des conditions de travail des contrôleurs aériens (augmentation du stress et de la fatigue) qui assurent la sécurité de plus de 10 000 vols par jour dans le ciel français.

Le comité national accueille positivement l'implémentation du *full data link* dans les CRNA Ouest et Sud-Ouest au printemps 2019. En revanche, il s'opposera à toute volonté de mise en œuvre du *full data link* dans les autres CRNA fonctionnant encore aux *strips*. En effet, les doubles saisies de clairances vont à l'encontre de la sécurité et du besoin de capacité.

Le comité national attend de la revue de programme *4-Flight* de mi-2019 une décision permettant de lancer enfin les formations des contrôleurs des CRNA Est, Sud-Est et Nord.

Le comité national est en revanche consterné par les dernières informations en provenance du programme SYSAT. Initialement prévu en 2011 comme un système intégré Tour-Approche en « achat sur étagère » pour des raisons de coût et de temps de mise en œuvre, ce programme est à la dérive :

- en région parisienne, l'industriel choisi ne semble plus être capable de mettre un tel système en service avant les Jeux olympiques de 2024 ;
- en province, suite à l'audit ministériel, SYSAT groupe 2 va faire l'objet d'une revue de programme complète. Celle-ci doit être une opportunité pour tout reconsidérer et relancer ce programme avec une nouvelle structure et sur de nouvelles bases plus pragmatiques.

Le comité national refuse que la dérive des coûts des grands programmes techniques ait pour conséquence un gel des budgets locaux d'investissement ou de fonctionnement dans les organismes de contrôle. Le contexte de croissance actuel donne suffisamment d'assurance pour permettre à la DSNA d'assurer tous les financements prévus.

Le comité national exprime son soutien au contrôleur suisse condamné par la justice pénale de son pays à la suite d'un incident de contrôle. Il s'inquiète des conséquences qu'une judiciarisation des événements de contrôle aérien ferait courir sur la culture de report d'incidents, essentielle à l'amélioration constante du haut niveau de sécurité des vols.

Le comité national donne rendez-vous aux adhérents du SNCTA lors du XXXII^e congrès qui se déroulera à Marseille du 18 au 22 mars 2019. Un congrès est un moment crucial de démocratie sociale pour définir les orientations politiques du syndicat. Celui-ci intervient dans une année qui sera riche en négociations sociales, ce qui lui confère une importance particulière.

Adopté à l'unanimité